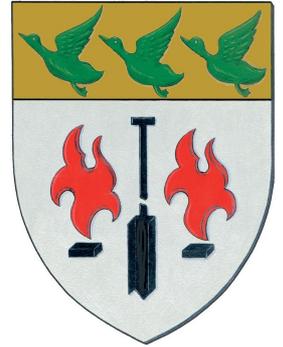


Le Canard MUNICIPAL



Numéro 100

SAINT-SAUVEUR

novembre 2019



Inauguration de la médiathèque

C'est par un bel après-midi ensoleillé, ce samedi 14 septembre, que notre médiathèque « La ronde des livres » a été inaugurée en présence de Monsieur Lognon président de la CCNS, Mesdames de Waziers et Bénédini du Conseil Départemental et de la Municipalité mais avec peu d'habitants, au grand regret des bénévoles qui s'impliquent depuis 2 ans dans le fonctionnement de ce lieu accueillant, lumineux et fonctionnel.

La médiathèque est divisée en 2 parties : l'une pour la jeunesse et l'autre pour les adultes. Vous y trouverez des documentaires, des romans, des bandes dessinées, des CD....

Pour tous ceux qui n'ont pu profiter de ce moment convivial, ils sont les bienvenus pour une découverte aux heures d'ouverture soit le mercredi de 10 à 12 h et de 16 à 18 h, le jeudi de 18 à 19 h 30 et le vendredi de 16 à 18 h.

Merci à Dominique, Michèle, Christiane, Muriel, Michèle et Claudine pour toutes les heures données dans cette belle aventure depuis le début, à Fanny qui nous a accompagnés quelques mois puis est partie vers une nouvelle vie, bienvenue à Annie qui vient de rejoindre l'équipe.



Jean-François nous a quittés

Le 12 juillet, le village apprenait la nouvelle de la disparition du premier adjoint. Celle-ci a plongé la commune et les membres du Conseil dans une profonde tristesse. Jean-François, cet homme intelligent, malicieux et rigoureux, était l'ami de beaucoup de monde dans le village. Membre du Conseil pendant 24 ans et premier adjoint depuis le dernier mandat, à ce titre, il avait reçu la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon argent pour 20 ans au service de la collectivité. A l'intercommunalité depuis 1995, il a été durant trois mandats vice-président de la CCOA où il apportait toujours un avis intéressant sur les réalisations de celle-ci.

A ce poste, il avait porté le projet de la base de la Catiche, le lancement du PLUI et le développement éolien sur le secteur. Ce cadre de chez Otis mettait ses compétences au service de la collectivité, il apportait son aide technique pour le bon fonctionnement des mécanismes dans le village. A la retraite, il donnait beaucoup de son temps à la Mairie. Il a supervisé les chantiers comme celui de la bibliothèque et tous les enterrements de réseaux. Passionné par sa fonction d'élu, il venait pour s'imprégner du quotidien et suivre l'évolution de la construction. Il

aurait aimé que celui de l'aménagement de la rue Salengro se fasse plus rapidement ! A son poste de premier adjoint, il participait à l'élaboration du budget et avait à cœur de venir présenter le compte administratif malgré sa santé défaillante.

Toujours prêt à rendre service, il avait œuvré dans l'association des Amis des Ecoles, aidait au Marché de Noël, à la réderie ou lors de la randonnée en allant chercher des marchandises, servant au bar malgré les difficultés dues à sa maladie. Au fil du temps, la Mairie était devenue sa motivation première et l'on pouvait le voir régulièrement le matin.

Il laisse un grand vide au sein du Conseil et sa disparition a plongé la commune et tous ses amis de la Municipalité dans une grande tristesse. L'église était trop petite pour lui dire un dernier adieu. La Municipalité présente ses condoléances à Dominique sa femme et à toute la famille.

Le repas des Aînés

Le 20 Octobre, 154 personnes se sont retrouvées à la salle de l'Arcade autour de la table bien décorée à l'occasion du repas offert par le CCAS, sous la présidence du Maire et de ses adjoints.



Comme chaque année, Mme De Saint Léger avait confectionné des pliages de serviettes toujours aussi beaux. Au cours de l'après-midi, les conseillers départementaux leur ont rendu visite. Les aînés, appréciant le menu de l'excellent repas préparé par M. Cornet, traiteur à Vignacourt, se sont délectés avec la souris d'agneau. Le service était assuré par six bénévoles de la commune toujours aussi efficaces : Séverine, Claudie, Sabine, Karine, Graziella et Manu. L'après-midi s'est déroulée au son de l'accordéon d'Olivier Royer qui assurait l'ambiance avec son orchestre. La fête s'est terminée par l'aubade de l'Harmonie sous la baguette de Stéphanie. A l'issue du repas, une somptueuse tombola a permis à tous d'apprécier les dons généreux offerts par les sociétés, artisans, entreprises, commerces et tous ceux qui ont comblé les

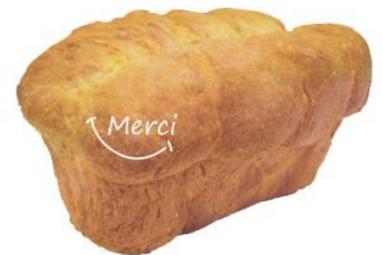
anciens de cadeaux. Le canapé offert par JJA été gagné par Mme Hubaud Claudette, la télévision grand écran offerte par TBO et Transports Eloy par M. Deschamps, la perceuse à percussion offerte par le garage MAN gagnée par M. Deliens, le « cadot picard » offert par le Maire et les adjoints a été gagné par Mme Zieba, le taille haie offert par Wangner par M. Delville et l'aspirateur offert par Ventilato 2 par M. Dupont.

Tous les aînés sont repartis avec un lot, enchantés de leur journée. Les doyens de l'assemblée étaient Mme Loire Marcelle et M. Tavcar Anton en photo ci-dessous. Tous se sont donné rendez-vous le 15 Décembre pour le goûter des aînés avec la distribution des colis de Noël.



Opération brioches

Le dimanche 8 octobre, l'opération brioches a eu lieu dans le village. Source de revenus pour l'Association des Papillons Blancs de la Somme, la collecte de cette année a rapporté **701,58 €**. Merci à tous ceux qui ont offert leur obole et reçu en échange une brioche confectionnée par un boulanger d'Ailly. Merci aussi à la dizaine de bénévoles qui a sillonné le village ainsi que la coordonnatrice de cette quête, Madame Corinne GUENET.



Téléthon 2019

Le stand Téléthon se tiendra au marché de Noël les 7 et 8 Décembre 2019. Pour aider à l'achalandier, réservez nous selon vos possibilités vos dons et achats. Réception de ceux-ci en mairie du 21 octobre au 20 novembre. Votre générosité nous est indispensable.

Téléthon

Un nouvel adjoint

Suite à la vacance d'un poste d'adjoint, il a été nécessaire de procéder à une élection. Au cours de cette réunion a eu lieu la désignation des adjoints. M. Jean-Marc Méresse a été promu 1^{er} adjoint, Mme Florence Decerf 2^{ème} adjointe et Mme Claudine Licour 3^{ème} adjointe. C'est lors du Conseil Municipal du 25 octobre qu'a eu lieu cette élection. C'est Freddy Fournet qui a été élu 4^{ème} adjoint et nous lui souhaitons bon courage dans la prise de ses nouvelles fonctions. Freddy est formateur au CFA du bâtiment et travaille à l'antenne de ce centre, spécialisée dans les travaux publics qui se trouve dans notre village.



A.G. de l'association

Les AMIS DES ECOLES organisent le **Vendredi 29 Novembre à 19h00** l'assemblée générale de l'association (petite salle de la Mairie). Ils comptent sur votre présence, souhaitant échanger avec vous sur leurs projets et l'avenir de leur association dont la vocation première est de faire plaisir aux enfants. Les fonds récoltés au travers des manifestations ont permis, par exemple, d'acheter à la rentrée 2019 des tapis de sol, des ensembles de tir à l'arc et des

cordes à sauter à l'école primaire ainsi que des cerceaux et planches à roulettes à l'école maternelle (achats réalisés en accord avec les enseignantes). Leurs principales manifestations sont l'organisation d'un loto (Février/Mars), la réderie de Saint Sauveur en Septembre (Organisée conjointement avec l'amicale La Licorne) et la Bourse aux jouets. Aujourd'hui, ils ne sont plus que quelques membres et aimeraient accueillir de nouvelles « têtes pensantes » pour proposer de nouvelles choses.



Bourse aux jouets

C'est le dimanche 17 Novembre que se déroulera la 3^{ème} bourse aux jouets dans le gymnase Jean PASZEK. Les horaires d'exposition sont de 8 h30 à 17 h. Le tarif est de 3 € le mètre sans les tables mais on peut en réserver une avec un supplément. Il y aura une buvette et une restauration sur place avec le Palais de la Frite.

Pour tout renseignement, veuillez contacter le 06.77.66.31.36

Aide à domicile

Une déléguée de l'AMD se tient à disposition en mairie de Saint-Sauveur pour tout renseignement concernant : dossier APA, PCH, téléalarme, aide ménagère, etc, chaque mois les 2^{ème} et 4^{ème} mardi de 12 h à 13 h 45 ou pour un rendez-vous tél au 03-22-51-48-50. Le territoire concerné : Canton d'Ailly-sur-Somme, Communauté de communes Nièvre et Somme et métropole Amiénoise.

A la station : des rejets plus propres

La nouvelle station d'épuration d'Ailly-sur-Somme a été mise en service en janvier. Elle reçoit les eaux usées de Breilly et remplace les équipements devenus vétustes d'Ailly et de Saint-Sauveur. Elle est étudiée pour recevoir les effluents de 6500 équivalent habitants, cela représente 800m³/jour par temps sec mais grâce aux bassins tampons d'Ailly et de Saint-Sauveur elle peut recevoir 1 900m³ supplémentaires qui sont traités lorsque la phase pluvieuse est terminée. Le nouvel équipement répond à la nécessité de rejeter une eau de qualité conforme dans la Somme. Les odeurs ont été nettement atténuées grâce à la mise en place d'un traitement aux charbons actifs pour la plus grande satisfaction des riverains qui se plaignaient auparavant des émanations. Le bruit a été traité grâce à l'insonorisation des locaux techniques et les pompes se trouvent dans des postes de refoulement. Les boues résultant de l'assainissement sont déshydratées, chaulées et entreposées dans des bennes avant d'être acheminées par camion dans le hangar à boues. La capacité de stockage dans cet endroit est de neuf mois avant d'être épandu sur les terres agricoles.

Le prix de l'eau et de l'assainissement

La dernière facture a suscité des interrogations sur l'augmentation de l'eau. Celle-ci avait été annoncée depuis la mise en service de la nouvelle station intercommunale à Ailly-sur Somme et la délégation de service public attribuée à Véolia. Elle s'explique par la mise en place de la redevance assainissement prélevée par celui-ci de 0,8082€/HT/m³ ainsi que l'abonnement de 13,23€/HT/semestre perçu par ce service. La commune avait anticipé

depuis longtemps le remboursement des emprunts du SITE. Elle reste la moins élevée des trois communes qui composent le Syndicat Intercommunal de Traitements des Eaux. En janvier prochain, il y aura la mise en place d'un abonnement au SITE de 30€/an/foyer, mais pour compenser cette hausse la part communale du traitement des eaux usées baissera de 0,20 €. L'eau devient onéreuse, il faut tout faire pour l'économiser.

Noces d'or pour les Fromond

Le 20 juillet, les époux Fromond sont retournés à la Mairie pour renouveler leur engagement pris il y a 50 ans dans la commune de Tincourt-Boucly.



Michèle a vu le jour à Aubry dans le Nord, son père, était le garde champêtre du village. Elle commence à travailler à 14 ans chez Bonduelle à la conserverie.

C'est une femme au caractère bien trempé et qui a toujours eu des idées bien arrêtées mais qui suit son mari dans toutes ses décisions.

Elle aime faire la fête surtout avec ses enfants car elle est très famille.

Armel Fromond est de Templeux-la-Fosse.

C'est un homme calme, un peu pantouflard qui aime rire et faire le clown.

Il a d'abord travaillé comme électricien à Tincourt avant de passer le concours pour être technicien aux Telecoms et avait comme collègue Pierre Payen, le Maire de l'époque. Celui-ci lui signale alors qu'un lotissement est en construction et il fait acte de candidature.

C'est ainsi qu'en 1973, ils arrivent dans leur maison actuelle. Jeune, Armel a de nombreux hobbies dont le volley qui se développe grâce au gymnase.

De 1980 à 1990, il est président du club.

Bon bricoleur, celui-ci s'est spécialisé dans la réparation d'ustensiles mais c'est devenu un pro du bricolage, il a conçu et réalisé le tableau d'affichage à la salle de sports.

Maintenant, Armel prend beaucoup de plaisir à installer ses décorations de Noël. Leur rencontre s'est passée au foyer rural de Tincourt-Boucly où les jeunes jouaient dans une pièce de théâtre et organisaient des boums. Agée de 16 ans, la jeune Michèle fréquentait cet endroit car elle aimait bien danser et Armel venait de Templeux-la-Fosse en vélo pour guincher. Quand Armel a vu la jeune fille il l'invita à danser et cela a été le vrai coup de foudre, depuis ils ne se sont jamais quittés.

Laurent né en 1969, Valérie en 1972 et Philippe en 1973 ont agrandi la famille.

Le couple Fromond vit paisiblement dans la maison de la rue des Œillets contents d'avoir Valérie et Philippe à proximité.

C'est une maison bien entretenue où il fait bon vivre. Ils aiment y recevoir leurs enfants et petits enfants.

Enfin, c'est un couple heureux qui mène une vie simple ponctuée par les bonnes choses de la vie.



Les résultats des maisons fleuries

Chaque année, avec l'arrivée des bulbes, le début d'Octobre permet de récompenser les habitants qui ont fleuri leur habitation. Le jury en charge d'apprécier les efforts faits en matière de fleurissement s'est déplacé dans le village début juillet. Cette année, avec la sécheresse, les plantations ont souffert du manque d'eau et ont eu un développement moindre. Toutefois, une cinquantaine de maisons a été retenue dans le classement qui s'est effectué sur trois catégories :

Maisons avec façade fleurie :

Madame Martin Françoise rue Digeon,
M.Mme De Saint Léger rue M. Digeon,
M.Mme Pabelle rue Casanova

Maisons avec jardin et façade fleuries :

Mme Leblond Jocelyne rue des Œillets,
M.Mme Leclercq rue Pierre Brossolette
M.Mme Comestaz rue des Œillets,
Mme Wolinne Françoise rue des Bleuets,
M.Mme Delville Alain rue des Œillets
M.Mme Manquest rue du 2 Septembre,
Mme Philippe Monique rue des Violettes,
Mme Rylko Micheline rue Jean Catelas,
M. Pérard Constant rue des Œillets,
M.Mme Cuillier Etienne rue des Tulipes,
Mme Vinclair Monique rue du Moulin,
M.Mme Cozette rue Maurice Garin,
M.Mme Fromond Armel rue des Œillets.
M.Mme Poty rue des Bleuets, etc

Maisons avec jardin et cour fleuries :

M.Mme Augustin rue Pierre Brossolette,
Mme Parent Violette rue des Œillets,
M.Mme Hallier Bruno rue J.Catelas,
M.Mme Huysen Guy rue Roger Salengro,
M. Becker Robert rue Jules Verne,
M.Mme Manot Jean rue Roger Salengro,
M.Mme Delhommelle B. rue M.Thorez,
M.Mme Decerf Fréd. rue Jean Catelas,
M.Mme Gérard Georges rue d'Hédicourt,
M.Mme Decerf Jacques rue Salengro,
Mme Scellier Nadine rue Jules Verne,
M.Mme Decerf Etienne rue R. Salengro,
Mme Halloo Ginette rue Casanova,
M.Mme Tavcar Anton rue Maurice Thorez,
M. Mme Linget Place Maurice Blondel,
M.Mme Saguez Raymond rue Thorez,
M.Mme Camus Michel rue Maurice Garin, M. Mme Dumortier rue Jules Verne, M.Mme Hubaud Patrick rue du Moulin, M.Mme Fournet Freddy rés. des Vignes, M.Mme Bogaert résidence des Vignes, M.Mme Day Mathieu rés. des Tamaris, Mme Dumortier Brigitte rue des Tulipes, Mme Dubois Simone rue Roger Salengro, MM.Mme Hallier Cyril rue P. Brossolette, M.Mme Descamps Xavier rue Garin, etc. Félicitations à ces habitants qui ont contribué à embellir le village, tous sont repartis avec un échantillonnage de bulbes et pour les meilleurs une composition.

A Retenir

17-11 : 2^{ème} Bourse aux jouets salle Paszek

17-11 : 3^{ème} Concours aux carnassiers

19-11 : A.G. des Vadrouilleux

22-11 : Messe de la Sainte Cécile

23-11 : Fête de la Ste Cécile avec l'Harmonie

Concert à 18h salle Paszek , repas à l'Arcade

27/28-11 : collecte de la banque alimentaire

01-12 : 4^{ème} concours aux carnassiers

07/08-12 : 24^{ème} Marché de Noël et Téléthon

14-12 : 11 h Noël des bambins non-scolarisés

15h Arbre de Noël des enfants

15-12 : 15h Goûter des Aïnés

15-12 : 5^{ème}: concours aux carnassiers

19-12: Passage du Père Noël

31-12 : Repas de la St-Sylvestre à l'Arcade

09-01 : Accueil des nouveaux

Info AVDEC

Une sortie est programmée à Berck pour le Festival du Hareng côtier chez Mireille le jeudi 21 novembre 2019 avec accueil au port d'Etaples. Inscription au 03-22-51-88-10



Les emplacements au cimetière

Les places au cimetière sont désormais réservées aux habitants de notre village. Les demandes de famille ayant de la parenté dans le village mais n'habitant plus Saint-sauveur sont nombreuses. Il suffit de regarder la rapidité d'occupation de l'extension du cimetière pour mettre un frein à cette utilisation de l'espace encore libre de notre cimetière. Les cases du columbarium se remplissent elles aussi et il va falloir penser à en installer un second. Les caves urnes situées à l'entrée du cimetière offrent une alternative entre le caveau et la case. Certains préfèrent installer un petit caveau avec une stèle pour y déposer leur urne.

L'offre pour la dernière demeure est diverse et chacun trouve la solution la mieux adaptée à sa dernière volonté.

Prochamment notre commune va connaître un nombre record d'inhumations puisque les 400 corps découverts en 1985 lors de création du lotissement de la Haie Pâtissière vont être déposés dans l'ossuaire. Ces squelettes se trouvaient dans un cimetière mérovingien et avaient été emmenés pour y être analysés par les archéologues.

Parking en prévision

L'achat d'une bande de terrain rue Pierre Brossolette dans l'ancienne ferme Leclercq a été réalisé pour la somme de 20 000 €. Avec cette surface, le cabinet Evia va pouvoir créer huit places de stationnement et une entrée de propriété. Le stationnement, le long de la rue, dans cette partie étroite sera interdit afin d'assurer le passage du camion poubelle et des véhicules de secours. De plus, les eaux pluviales de la rue seront déconnectées pour réduire le volume traité par la station. La réfection complète de cette rue pourra se faire avec la création d'autres places de parking, la pose de bordures et une bande de roulement de qualité. Avant le démarrage des travaux, tous les branchements seront vérifiés pour éviter d'intervenir sur la chaussée rénovée.

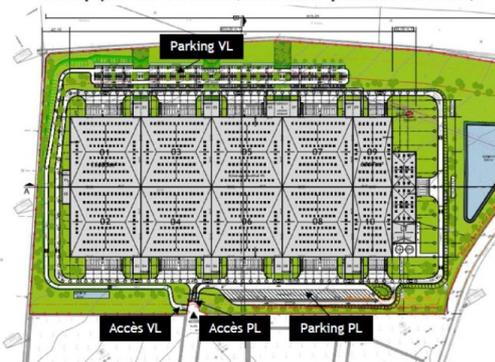
Dans la rue Roger Salengro, les négociations pour l'achat de la vieille ferme n'ont pas abouti. Le Maire a reçu les propriétaires pour les informer de la dangerosité de cette bâtisse, leur signaler qu'il allait prendre un arrêté de péril ordinaire et qu'ils avaient deux mois pour exécuter les travaux de démolition et de sécurisation. Sans réaction des propriétaires, la commune fera procéder au démontage.

La ZAC des Bornes Source de richesse

Le parc d'activités de la ZAC des Bornes du Temps II voit les bâtiments des entreprises Stockage 24, Techmir, LD Paysage, LM aventure et DITER qui s'installent pousser comme des champignons grâce à un ballet de grues. Et cela va continuer puisque le plus grand projet, celui d'ELCIMAÏ (ci-contre) commencera début 2020. Le bâtiment de

118 000 m² est destiné à recevoir de la logistique. Le permis est signé depuis un mois et la vente du terrain s'est effectuée à 15€ du m². Cela représente une rentrée non négligeable pour la communauté de communes qui va faire un cadeau à chaque commune du territoire suite à cette vente de 4 500 000 €. Pour Saint-Sauveur c'est 14 200€ soit 10€ par habitant mais c'est modulé en fonction de la taille. D'autres implantations sont en cours comme JBD sur 6 hectares pour un bâtiment réservé à de la logistique spécialisée dans le froid pour la grande distribution, avec 100 emplois. Vaclity, filiale du groupe Lhotelier, va s'implanter sur 4,5 ha et y construire des bâtiments à l'usage d'activités artisanales et à des entreprises derrière le garage MAN sur la ZAC des Bornes du Temps I. ACCORE, ECF et 2DS vont bientôt édifier leur bâtiment pour de l'engineering, une formation à la conduite et une menuiserie industrielle. Tous ces chantiers vont avoir besoin de main-d'œuvre pendant la construction mais surtout après les installations sur site (900 personnes). A ces postes on peut aussi espérer des emplois induits dans la restauration, les transports et dans les commerces locaux. Et enfin, c'est surtout les rentrées financières dues à la taxe sur le foncier bâti qui sont en prévision et qui ont déjà permis de baisser de 10% en trois ans la part communale sur les trois taxes. Des baisses sont encore à venir et cela profitera à tous les habitants et propriétaires du village.

Plan du projet et vue en 3 dimensions (source : dossier - présentation de la demande)



Les effacements vont se poursuivre

L'enterrement des câbles pour les réseaux électriques, téléphoniques et ceux nécessaires à l'éclairage public vont se poursuivre sur le village. Actuellement, les travaux se déroulent pour le bouclage des rues Salengro et Casanova. Sur ce secteur, tous les câbles sont désormais sous terre et

les branchements des abonnés sont basculés sur le réseau neuf. Les nouveaux candélabres avec éclairage à leds ont été installés et diffusent une lumière blanche. D'ici peu, les fils aériens vont être déposés ainsi que les poteaux disgracieux. Lors d'un dernier conseil, il a été décidé de poursuivre l'effacement des réseaux sur le secteur de la rue Maurice Garin et le coût s'élève à 85 023€ pour la basse tension, 63 095 € pour l'éclairage public et 31 434 € pour les télécoms. Ces travaux sont initiés par la FDE (Fédération Départementale d'Énergie) qui participe financièrement à l'opération. Un devis de 3 150 € a été accepté pour le remplacement de 3 lanternes LED sur l'éclairage du chemin rural rue Henri Sené, un autre de 1 680 € pour l'installation de boîtier électrique muni de cellules et horloges astronomiques afin d'avoir une gestion uniforme de l'éclairage public.

En attendant Noël

Les bambins (enfants de moins de 3 ans non scolarisés) pourront partager un moment convivial en compagnie du Père Noël le samedi 14 décembre à 11 h à la salle de l'Arcade.

Attention inscription obligatoire en mairie du **Comité de rédaction : G.Delattre, M.Bouteleux, M.C.Descamps, S.Dumortier, F.Fournet, F.Blondel, C.Leloire, C.Licour, F.Decerf**

même jour à 15 heures les enfants scolarisés dans les écoles du village. La compagnie "Le théâtre Mariska « présentera un spectacle intitulé « Noël au grenier ». Une distribution de jouets et de friandises clôturera cette après-midi récréative.

Pour les enfants absents ce jour là et qui souhaitent récupérer leur cadeau, 2 solutions possibles : soit un camarade désigné et présent se charge du jouet, soit un parent se rend à la permanence tenue le lundi 16 décembre de 8 h 30 à 11 h à la salle de l'Arcade. Passé ce délai les paquets restants seront remis à une association caritative. Sans oublier que le Père Noël sillonnera les rues du village le jeudi 19 décembre à partir de 17 heures.

Attention : changement de jour par rapport au calendrier des fêtes.



Ynsect en enquête publique

Une enquête publique est actuellement en cours pour l'installation à Poulainville d'Ynsect. C'est une entreprise spécialisée dans l'élevage d'insectes et leur transformation en ingrédients pour l'alimentation des animaux domestiques. Elle élève notamment des petits scarabées Molitor pour récupérer leurs larves et les transformer en poudre et en huile. Ces matières sont ensuite transformées en croquettes pour les chats, les chiens et les poissons. Les déjections des insectes sont également utilisées comme engrais.

Pour l'instant, les aliments à base d'insectes sont réservés aux poissons, chiens et chats. Mais des discussions à l'échelle européenne pourraient autoriser les volailles et les cochons à consommer ce type d'aliments.

base d'insectes va créer une centaine d'emplois.

C'est déjà Noël pour les collégiens

Lors de la cérémonie de récompenses des maisons fleuries, les jeunes du village ayant obtenu le brevet des collèves en juin ont été félicités et ont reçu un bon cadeau de 20€ à prendre chez Cultura. Les onze jeunes dont les noms suivent ont été récompensés : Atsou Léopold, Bailloeuil Valentin, Caron Kaëly, Demoucron Sarah, Fournet Margaux, Hochard Lily, Leal Thibault, Leclercq Adrien, Martin Jade, Thioye Tessa et Noémie Potriquier.

Bravo à tous ces jeunes et nous leur souhaitons de poursuivre des études pour obtenir le baccalauréat.

Le PLUI toujours en élaboration

Le PLUI dont l'enquête publique se termine a reçu le retour des avis des administrations. Ceux-ci entraînent des modifications et suscitent bon nombre de réactions. La majorité des zones (ex Uj) situées en fond de jardin devraient être reclassées en zones agricoles classées A ou en zones naturelles N. Concernant le château, l'édifice est classé en zone U et le parc en zone N. Les deux OAP (Orientation d'aménagement programmé) sont classées pour l'instant en 2AU. Ce qui signifie que si cela reste en l'état les constructions devront être différées. En effet, la DDTM trouve qu'il y a un souci avec le périmètre de protection du captage du château d'eau ainsi que sur sa capacité et conseille de rechercher une autre source d'approvisionnement. Concernant le terrain à proximité du terrain de foot, les personnes publiques considèrent qu'il y a des remontées de nappes. Quant à la friche où doit s'implanter le lotissement derrière les Tamaris, un écologue a trouvé une linotte mélodieuse (oiseau soi-disant rare) et un orchis pyramidal (plante assez rare). Ce terrain est en friche depuis trente ans et il tout à fait normal que la nature reprenne ses droits. De plus, les zones de jardin Uj et les plantations de haies à proximité lors du remembrement ont favorisé la biodiversité.

reserves sur le registre d'enquete publique et se dit prêt à engager un recours contre ce PLUI beaucoup trop restrictif pour notre commune. Il trouve aussi anormal que l'on prenne de nombreux hectares pour le développement économique et qu'il n'y ait pas de possibilité de construction d'habitations pour les personnes susceptibles d'y travailler.

Route barrée

La RD 97 qui relie notre village à Ailly-sur-Somme va être complètement fermée à la circulation à compter du mardi 19 novembre jusqu'au 22 novembre inclus pour remplacer une canalisation de gaz au niveau de la voie ferrée. Le passage des piétons sera possible. Les horaires de bus seront modifiés et disponibles en Mairie.

SAINT-SAUVEUR

Marché de Noël

Téléthon

24^{ème} édition

Samedi 7 et dimanche 8 décembre 2019

Entrée
gratuite

25€ par
exposant

- Idées cadeaux
- Restauration sur place
- Crèche vivante
- Harmonie et chorale

Renseignements en Mairie
au 03 22 51 81 10

